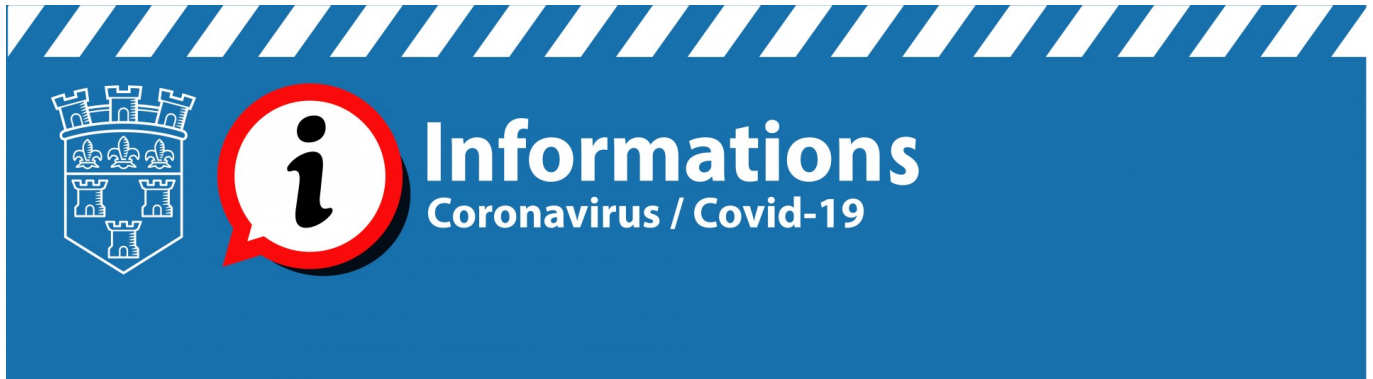


INFOS COVID-19



Ce jeudi, le Président de la République a dévoilé son plan de réouverture du pays. Le deconfinement sera progressif et se fera en 4 étapes :

Étape

: 3 mai 2021

Fin des attestations et des restrictions de déplacement

Couvre-feu maintenu à 19h

Réouverture des collèges avec une demi jauge pour les 4e et 3e, ainsi que pour les lycées

Télétravail toujours recommandé

Étape

: 19 mai 2021

Couvre-feu repoussé à 21h

Réouverture des commerces avec protocole et jauge, des terrasses (avec table de 6 maximum) et des musées, salles de cinémas et théâtre avec des jauges limitées (800 personnes en public assis en intérieur, 1000 en extérieur)

Réouverture des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs (800 personnes en intérieur, 1000 en extérieur)

Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec des protocoles adaptés

Télétravail toujours recommandé

Étape

: 9 juin 2021

Couvre-feu décalé à 23h

Ouverture des cafés, restaurants (avec des tables de 6 maximum) et salles de sport

Mise en place du pass sanitaire pour les lieux accueillant beaucoup de personnes (festival, salon, etc.) et pour l'accueil des touristes étrangers

Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs (avec pass sanitaire)

Assouplissement du télétravail

Étape

: 30 juin 2021

Fin du couvre-feu

Fin des jauges dans les établissements recevant du public, sauf si la situation l'empêche localement

Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (avec pass sanitaire)

Limite possible du public selon l'évènement et la situation sanitaire locale

Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale

Les discothèques restent fermées